



CLASSIQUES  
GARNIER

DEBROSSE (Anne), « Avertissement », *La Souvenance et le Désir. La réception des poétesses grecques*, p. 7-7

DOI : [10.15122/isbn.978-2-406-08173-9.p.0007](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-406-08173-9.p.0007)

*La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.*

© 2018. Classiques Garnier, Paris.  
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.  
Tous droits réservés pour tous les pays.

## AVERTISSEMENT

L'orthographe et la disposition des textes anciens (que ce soit en grec, en latin, en italien ou en français) ont été conservées ici autant que possible. Cependant, en raison des difficultés techniques et pour faciliter la lecture, l'orthographe a été restituée, comme il est coutume. Les abréviations et les marques de réduction sont développées (par exemple, le *quā* redevient *quam*).

Les noms des poétesses posent un problème particulier. Par exemple, « Sappho », « la parure des lesbiennes aux belles boucles », devient « Sapho », « Saffo » ou « Safo » dans les textes en italien. « Télésilla », se mue en Thelesilla, Thesselide, ou encore Telessilida, qui ne sont qu'une seule et même poétesse-caméléon. Érinna se pare d'un H liminaire et même d'un y à la place du i dans certaines occasions, le premier pouvant certes se justifier dans les textes, mais le second étant une pure fantaisie graphique. Moïro se transforme en Myro, Myrus ou encore Moero, etc. En-dehors des citations entre guillemets, nous utiliserons systématiquement les formes Sappho, Télésilla, Moïro, Érinna... qui apparaissent dans notre annexe 1 (« Les poétesses grecques citées dans cet ouvrage »).

Par commodité et en manière d'hommage aux questionnements lexicaux des siècles qui nous intéressent, nous utiliserons le terme « autrice », qui nous évitera de nombreuses périphrases.

Le mot « genre » a plusieurs sens en français : lorsque nous en parlerons au sens de « sexe social » d'un individu ou de textes, nous le préciserons grâce à l'emploi de l'anglais *gender* entre parenthèses. Nous le distinguerons du mot « sexe », qui désigne un état de fait biologique et non la construction sociale de l'identité féminine ou masculine d'un individu.

Enfin, sauf mention contraire, les traductions sont de nous.